

### L'INTERFACE ENTRE LA VILLE ET LES ASSOCIATIONS SPORTIVES RENNAISES

L'Office des Sports de Rennes est une association loi 1901, liée par convention avec la Ville de Rennes. Il fonctionne grâce à un Conseil d'Administration d'une vingtaine de bénévoles issus du monde sportif local et une petite équipe de salariés. Il rassemble environ 300 associations sportives amateur pratiquant sur le sol rennais. Une de ses principales missions est d'établir en concertation les critères de subvention afin de proposer à la Ville la répartition de la subvention municipale aux clubs.

### POURQUOI VENIR A L'OFFICE DES SPORTS ?

#### Aider à la décision politique

L'Office des Sports rencontre régulièrement les acteurs sportifs rennais. Il a engagé en 2012 une étude des pratiques sportives, quartier par quartier. Cette observation fine des pratiques sportives, mais aussi des besoins et attentes des clubs, est un outil d'orientation pour la politique municipale.

#### Accompagner, informer et fédérer les associations

L'Office des Sports accompagne les clubs, depuis la création de leur association jusque dans leur administration courante. Il organise des réunions d'information sur des problématiques partagées : nouveaux rythmes scolaires, appels à projets sportifs, emplois...

Tous les deux ans, il coordonne les Assises du sport, temps fort qui permet aux clubs de débattre sur un sujet d'actualité et d'échanger sur leur vécu au quotidien.

#### Se positionner sur les questions de sport santé

Le centre médicosportif de l'Office s'intéresse aux liens entre sport et santé :

- Il organise des visites médicales spécifiques
- Il forme et informe sur les questions de « sport santé » : alimentation des jeunes,

prévention des chutes chez les seniors...

- Il fait le lien entre les associations et les malades en rémission (cancer, AVC...) qui souhaitent reprendre une activité physique adaptée dans un club « ordinaire ».

#### Informers les Rennais sur les clubs

L'annuaire sportif diffusé en début d'année scolaire et le site internet [www.sports-rennes.com](http://www.sports-rennes.com) rassemblent toutes les informations utiles aux Rennais avant de s'inscrire : disciplines, lieux et horaires de pratique, club par club.

#### Horaires

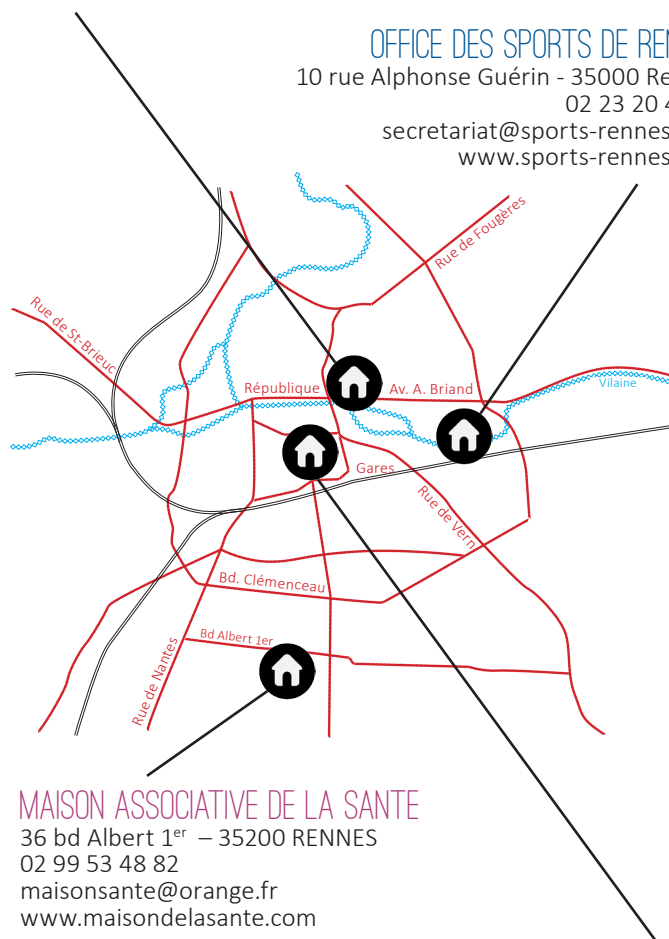
Lundi au jeudi : 9h - 12h30 et 14h - 18h  
Vendredi : 9h - 12h

### MAISON INTERNATIONALE DE RENNES

7 quai Chateaubriand – 35000 Rennes  
02 99 78 22 66  
contact@mir-rennes.fr  
www.mir-rennes.fr

### OFFICE DES SPORTS DE RENNES

10 rue Alphonse Guérin - 35000 Rennes  
02 23 20 42 90  
secretariat@sports-rennes.com  
www.sports-rennes.com



### MAISON ASSOCIATIVE DE LA SANTE

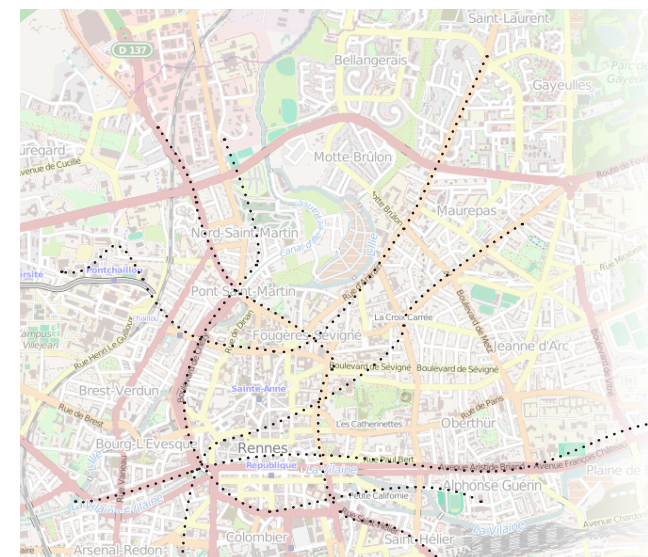
36 bd Albert 1<sup>er</sup> – 35200 RENNES  
02 99 53 48 82  
maisonsante@orange.fr  
www.maisondelasante.com

### MAISON DE LA CONSOMMATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

48 bd Magenta – 35000 Rennes  
02 99 30 35 50  
contact@mce-info.org  
www.mce-info.org

# TROIS MAISONS ET UN OFFICE

LES MAISONS ASSOCIATIVES A RENNES



POUR TROUVER UNE ASSOCIATION,  
RENCONTRER DES BENEVOLES,  
PARTICIPER A DES ACTIONS  
S'INFORMER SUR SES DROITS...

...A RENNES, LES MAISONS ASSOCIATIVES  
SONT A VOTRE DISPOSITION !



## LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS AU SERVICE DES MALADES

La MAS soutient, fédère et fait connaître les associations qui consacrent leur activité au service de malades, d'anciens malades, et de leurs familles depuis 1986.

Regroupement de 70 associations de santé, elle rassemble des énergies autour de projets de santé publique, informe le grand public, propose un appui logistique et méthodologique aux associations adhérentes et assure l'accompagnement et la représentation des usagers de la santé.

La MAS est conventionnée avec la Ville de Rennes, le Conseil Général 35 et l'Agence Régionale de Santé Bretagne.

## POURQUOI VENIR A LA MAS ?

### Informers les malades et leurs familles

Accueil physique et téléphonique des personnes malades ou handicapées et de leurs familles et orientation vers les associations : maladies génétiques, neurologiques, cancer, alcoolisme, cœur, santé mentale, soutien et accompagnement, fin de vie, deuil, déficience auditive, visuelle...

La MAS apporte un soutien et un accompagnement, aide à rompre l'isolement lié à la maladie, informer sur les maladies, le vécu...

### Impulser et coordonner de projets de santé publique

En cohérence avec les priorités du Projet régional de santé Bretagne, la MAS met en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé en lien avec les partenaires et les associations adhérentes.

Elle coordonne les dynamiques inter-associatives et institutionnelles, notamment sur les thématiques de la santé mentale, de la prévention du suicide et de la souffrance psychique, du deuil et de la postvention, et des addictions.

### Former les bénévoles et les professionnels de santé

La MAS organise des temps de formations :

- Auprès des bénévoles des associations de santé afin de répondre aux difficultés rencontrées (relation d'aide, communication, groupes de paroles...)
- Auprès des professionnels (repérage et prise en charge de la crise suicidaire, accompagnement du deuil après suicide)

### Horaires

Lundi : 10h30 – 12h et 14h – 17h  
Mardi au jeudi : 9h – 12h et 14h – 17h  
Vendredi : 9h – 12h et 14h – 16h30

## DES ASSOCIATIONS AU SERVICE DES CONSOMMATEURS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Association loi 1901, la Mce organise les moyens pour que les associations de consommateurs et de protection de l'environnement développent leurs actions inter-associatives en consommation, environnement et cadre de vie.

Elle regroupe 22 associations : 11 pour la défense des consommateurs et 11 pour la protection de l'environnement.

La Mce informe et sensibilise le public par des animations, expositions et des publications.

## POURQUOI VENIR A LA MCE ?

### Aider les consommateurs en difficulté

En cas de litiges, les consommateurs sont accueillis par des bénévoles et salariés d'associations formés au droit de la consommation. Ils peuvent être consultés sur tous sujets : logement, contrat, banque, téléphonie... Ils aident à trouver un accord

amiable et à défaut, à monter un dossier pour le Tribunal.

### Informers les habitants

Le centre de ressources et de documentation de la Mce est ouvert à tous gratuitement. Pour tout savoir sur l'environnement et la consommation, plus de 4 000 documents sont disponibles : presse, livres, dvd et outils pédagogiques.

La Mce publie aussi de nombreuses fiches d'information et livrets grand public.

### Accompagner les projets d'éducation

La Mce peut apporter une aide au montage de projets d'éducation à l'environnement, en nutrition ou en santé... Elle met à disposition outils pédagogiques et oriente vers des intervenants scolaires ou grand public.

### Animer et coordonner des actions inter-associatives

Les déchets, les arbres remarquables, l'eau, les pesticides, le jardinage au naturel, l'obésité, les liens santé environnement, la pollution dans la maison... autant de thèmes travaillés en commun par les bénévoles des associations de la Mce.

### Horaires

Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h30 et 14h - 18h  
Vendredi : 9h - 17h

## UN LIEU RESSOURCE POUR LES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES ET LE PUBLIC

La MIR est un regroupement d'associations internationales rennaises de solidarité internationale et d'échanges inter-culturels.

Elle rassemble plus d'une centaine d'associations qui agissent dans les domaines des Droits Humains, de l'Europe, de la Solidarité Internationale, des Echanges Interculturels et des Migrations.

Son projet se conjugue en quatre mots : paix, démocratie, cultures et fraternité.

## POURQUOI VENIR A LA MIR ?

### S'informer et se former à l'international

La MIR informe des événements internationaux de la métropole rennaise. Elle organise des manifestations de découverte de l'actualité internationale.

Elle conseille et forme les acteurs dans le montage de projets de développement. La MIR est aussi une maison faite pour accueillir des réunions, expositions, conférences, projections de films.

### Développer des projets Internationaux

Vous voulez vous engager, des associations, institutions, collectivités, services de l'Etat, l'Union Européenne, des universités, des laboratoires de recherche sont partenaires de nos projets, prioritairement locaux, mais aussi régionaux ou internationaux.

### Assurer des missions en lien avec la Ville

Dans le cadre d'une convention avec la Ville de Rennes qui mentionne l'accueil, l'information, le conseil aux associations et la sensibilisation des publics, la MIR assure également :

- une fonction clef dans l'attribution de certaines subventions aux associations rennaises et aux collèges et lycées (Fonds d'Aide au Développement et Fonds d'Echanges Internationaux)
- un rôle d'analyse des évolutions du territoire pour l'évolution des politiques publiques.

### Horaires

Mardi, mercredi et jeudi : 14h-18h30  
Vendredi : 14h - 18h00

> La MIR est ouverte du lundi matin au dimanche soir, sur rendez-vous ou réservation.